Amicale Laïque de Château-Thébaud

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 18 mars 2022

Ordre du jour

1. **Rapport moral**
2. **Rapport d'activité**
3. **Rapport financier**
4. **Renouvellement du Conseil d'Administration**
5. **Questions diverses**
6. **Votes de l'Assemblée**

Résultats des votes

Remerciements

En annexe : Rapport Cap Caffino, Retour sur le Raid nature Caffino, Section randonnées pédestres, Lire et Faire Lire, Section Canoë Kayak.

Invités présents : Valérie LECORNET: 2ème adjointe, Commissions "Seniors" et "Sport, culture et Vie Associative".

Adhérents présents : 34

Pouvoirs de représentation : 38

Total d'adhérents présents ou représentés : 72

Françoise SIMON, secrétaire, déclare la séance ouverte à 20h20 et informe immédiatement les présents qu'elle a mal anticipé le nombre de votants et que, de ce fait, il manque des bulletins de vote. Elle demande si quelqu'un s'oppose à ce que les votes (exceptionnellement) s'effectuent à main levée. Personne ne s'opposant, elle remercie et annonce que cette procédure sera donc appliquée. Puis elle donne la parole aux présidentes.

1. Rapport moral (La présidence : Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY)

Nous sommes le 18 mars 2022, nous sommes tous ici sans masque, sans pass, tout semble donc normal, mais…

L'année 2021, elle, ne le fut pas. Cahin-caha, suivant les directives changeantes (et c'est peu dire), le confinement , le couvre feu, pendant ce premier trimestre notre vie associative s'est accrochée, a résisté. Ce ne fut pas simple !

Nous avons pu tous ensemble montrer notre solidarité en décidant le remboursement des activités non réalisées ainsi que le paiement des salariés jusqu'en juin 2021.

La reprise de septembre a eu lieu dans un climat un peu moins chaotique et nous pouvions enfin envisager une année 2021 2022 sous de meilleurs auspices.

La majorité des sections a pu reprendre les activités malgré les contraintes : pass, masques… Les commissions ont pu lancer leurs projets, des manifestations telles que le Raid Caffino ont pu être organisées.

D'autre part, nous gardons toujours un lien étroit avec la Fédération des Amicales Laïques de Loire Atlantique. Dans nos actions, nous sommes en adéquation avec leurs orientations : la citoyenneté et le

développement durable.

Ces deux ambitions étant partagées par l'APE et l'Amicale Laïque, elles nous réunissent autour de nombreux projets constructifs, dynamiques et enthousiasmants, et c'est un réel plaisir de travailler ensemble.

Nous tenons également à remercier très sincèrement nos autres partenaires pour leur confiance, leur soutien et leur investissement.

Dans ce contexte, nos relations, déjà privilégiées, avec la municipalité, le service famille, l'espace jeunes, l'équipe éducative de l'école Marcel Canonnet… se sont renforcées. Elles nous ont permis de préparer un retour à une activité plus en phase avec nos habitudes, nos ambitions, nos valeurs, toujours dans le but de promouvoir l'éducation populaire et d'œuvrer à son développement.

En résumé, nous pouvions espérer une nouvelle année au cours de laquelle les conditions sanitaires nous laisseraient un peu de répit, mais le ciel de 2022 s'assombrit. Nous devons encore et toujours nous appuyer sur nos valeurs, notre solidarité. Elles seront nos armes, à nous, pour aller de l'avant.

2. *Rapport d'activité (Françoise SIMON, Marité RADIGOIS et Louise ROUAUX)*

1. Les chiffres

Les administrateurs se sont réunis 13 fois :

11 Conseils d'Administration (dont les 5 premiers en webinaire) avec une moyenne de 13 présents.

+ 1 réunion de bureau (en webinaire aussi)

+ 1 AG qui a été reportée 2 fois, afin de pouvoir la tenir en présentiel, jusqu'à atteindre la limite légalement autorisée du 19 juin. (le même WE que la Fête de l'Amicale et la fête de fin d'année de l'APE)

Depuis la dernière AG le nombre d'administrateurs est passé de 21 à 18.

Le nombre d'adhérents a chuté passant de 449 à 357 (à cause notamment des incertitudes sanitaires qui ont provoqué des défections dans les sections, et le non fonctionnement de l'USEP cette année qui représente à elle-seule une cinquantaine d'adhérents)

Les commissions : Animation (en sommeil par obligation), Vie citoyenne Cinétik (en sommeil également), Mission verte (très active)

Les sections :

- Sportives UFOLEP : Badminton, Multisports (Eveil et Ecole et de sport, multisports adultes, Sport Santé senior actifs, et Sport Santé senior en douceur), Roller, Trail et VTT.
- Sportive FFCK : Canoë-Kayak.
- Sportive USEP (Sport à l'école): USEP
- Sportives non fédérées : Randonnées, Ecole de cirque. **Une nouveauté : section Bien–être regroupant Yoga + Méditation.**
- Culturelles : Anglais, Club des artistes, Dessin enfants et adultes, Informatique. **Une nouveauté : La section Loisirs créatifs et solidarité se scinde en 2 groupes : Atelier couture // Tricot, solidarité et Cie**. Section Lire et faire lire (en sommeil sur presque toute l'année)
- Le groupe des adhérents volontaires :"Vie Laïque".

2. Relations avec l'école et l'Association de Parents d'Elèves.

- **Réunions de classes:** Nous remercions Mme la directrice de l'école M. Canonnet et l'équipe éducative qui nous ont permis d'intervenir dans les classes à la rentrée pour présenter l'Amicale Laïque et ses sections.

- **Subvention voyages scolaires** : Pour rappel, l'Amicale peut participer financièrement au départ des enfants de nos adhérents en classes de découverte ou en voyage scolaire, qu'ils soient organisés par l'école M. Canonnet ou par les collèges et lycées publics. Les conditions d'obtention ont été revues pour mieux s'adapter aux voyages des primaires : Subvention possible à partir d'une seule nuitée.
- L'USEP**: 2 classes devaient y participer mais les regroupements d'élèves de classes différentes étant interdits, finalement l'école ne s'est pas engagée.**
- Lire et faire Lire **: La reprise a pu avoir lieu seulement le 29 novembre.** Malheureusement les contaminations en hausse en fin d'année ont conduit à cesser de nouveau l'activité dès décembre.(voir détail en annexe).
- En novembre, **la facilitatrice visuelle, Isabelle ABRAHAM**, a déployé ses talents gracieusement lors de l'expo-vente de livres de l'Association de Parents d'Elèves. Elle a réalisé une fresque avec les enfants et les parents.
- **Dans le prolongement de la Vente de livres, une animatrice conteuse, Valérie PROT, est intervenue 3 fois à l'école pour conter des histoires. Nous avons eu un très bon retour sur cette prestation dont le coût a été partagé 50% pour l'Association de Parents d'Elèves, 50% pour l'Amicale Laïque.**
- **Les livres de Noël** ont été offerts aux enfants comme les autres années (facture partagée avec l'APE). Cette année, le père Noël a pu passer de nouveau dans l'école, le vendredi 10 décembre, en respectant les règles de distanciation avec les enfants.
- **Le départ en retraite d'Etienne GODET,** le 28 mai, a été salué par une petite réception spontanée et informelle à la sortie des classes avec applaudissements et concert de klaxons de cars scolaires, en attendant une célébration plus officielle.
- **Nous avons été en liaison avec l'Association de Parents d'Elèves** sur quasiment toutes nos activités. De plus, l'Amicale Laïque participe aux réunions de l'Association de Parents d'Elèves et réciproquement.

3. Liens avec la Ligue FAL44 et les collectivités.

a) AG Ligue FAL44, UFOLEP44 et USEP, le 20 novembre à Préfailles

Carole MORISSEAU et Isabelle DECOURTY ont participé aux AG de nos fédérations ainsi qu'aux ateliers du matin.

(En bref) La FAL, s'en est sortie financièrement plutôt mieux que prévu en 2021 grâce aux aides de l'Etat. L'argent des dons (dont nous parlerons au point Solidarité) servira donc à constituer un fonds de lancement aux associations pour des projets éco-responsables. Le déménagement de la FAL vers Malakoff est prévu pour 2023.

L'UFOLEP a vécu une année difficile avec la nécessité de s'adapter à des règles constamment différentes. L'effectif en nombre de licenciés a un peu baissé mais le nombre d'associations affiliées est constant. Le problème de plus en plus criant est la difficulté de recruter des animateurs.

Carole et Isabelle ont rapporté la dotation en matériel du Conseil Départemental qui s'adressait cette année aux Ecoles de sport (des ballons).

b) Les liens avec la municipalité.

- A l'échelon de la commune, en septembre, l'Amicale Laïque a participé **au forum des Associations** qui a pu se tenir sous sa forme habituelle.
- La section **Ecole de Cirque a proposé un stage** durant les vacances de Toussaint, en association avec L'accueil de Loisirs et l'Espace Jeunes.
- **Nous avons participé à l'élaboration du PEL (Projet Educatif Local) 2021-2026**. Les partenaires éducatifs (c'est-à-dire les élus, les parents, l'école, les associations et les professionnels de l'enfance) se sont rencontrés à trois reprises pour élaborer un projet commun, fil conducteur des différentes

actions à mener sur le terrain auprès des enfants et des jeunes (et parfois des parents).

Voici les grands axes de ce projet dans lequel nous nous inscrivons :

- L'intergénérationnel
- L'éducation numérique
- L'environnement
- L'autonomie
- La culture
- La parentalité
- La connaissance de son territoire

c) Relations avec l'Etat : Projet sportif et demandes de subvention.

Nos relations avec l'Etat et les fédérations sportives via les demandes de subvention ex-CNDS se sont poursuivies.

Nous avons récrit **notre projet sportif** 2021-2024 puisque l'ancien arrivait à échéance. Or, c'est lui qui conditionne nos demandes de subventions.

Il s'organise autour des grands objectifs suivants :

- Accueillir le handicap
- Développer le sport féminin et le sport seniors
- Apprendre à porter secours
- Favoriser le "Savoir nager"
- Agir en faveur du développement durable

Nous avons déposé 3 projets ANS (Agence Nationale du sport), validés par l'UFOLEP et subventionnés à hauteur de 3900€.

- **Renouvellement de l'action Secourisme en direction des enfants de CE2 et de CM2 et en direction des adultes** afin que chaque section dispose d'au moins une personne formée.
- **Renouvellement de l'action Sport Santé seniors et Multisports,** pour combler le déficit inévitable dû à l'organisation de ces sections.
- **Action nouvelle : Proposition d'un apprentissage de la natation aux enfants** qui en ont été privés dans le cadre scolaire par les mesures sanitaires.

Par ailleurs, le Canoë-Kayak ne dépendant pas de la même fédération, a pu déposer lui aussi trois actions, dans le cadre du PSF (Projet sportif fédéral) gérées par la FFCK pour lesquelles une subvention de 5000€ a été accordée.

- **Renouvellement de l'action : Performances sportives pour accompagner les sportives et sportifs vers le haut niveau**.
- **Mise en place d'outils de communication numériques,** pour répondre au changement de mode de réservation des créneaux de location.
- **Développement de la pratique scolaire du canoë kayak dans les communes voisines.**

Même si la mise en place de ces projets a été parfois retardée du fait des restrictions sanitaires, peu à peu tous se réalisent.

Par exemple : **L'action secourisme/PSC1** s'est concrétisée par un stage en juin 2021 pour une dizaine d'adultes des sections. Elle était complétée par une action de sensibilisation aux gestes qui sauvent en direction des CM2 de l'école Marcel Canonnet. L'Association de Parents d'Elèves a pris à sa charge la même formation pour les CE2.

L'action **Apprentissage de la natation** a commencé aux vacances de Toussaint 2021 et se prolonge en 2022 pour une vingtaine d'enfants.

4. Les activités et les manifestations

a) Les animations festives

- **La fête de l'Amicale Laïque** prévue en janvier 2021, a finalement été reportée au même week-end que l'Assemblée Générale, le 19 juin, et en partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves qui organisait ce même WE la fête de fin des classes avec des jeux en après-midi.

  Le soir, L'Amicale offrait l'apéritif suivi de la possibilité de se restaurer : merguez/ saucisses/ frites. L'animation musicale était assurée par CT Swing. Cette soirée a accueilli beaucoup de parents dans une ambiance très sympathique mais, à l'exception des bénévoles engagés sur les stands, il n'y a eu que très peu d'Amicalistes (pour ne pas dire aucun !)
- **La Fête de la Musique,** prévue en juin, a été annulée en amont pour ne pas prendre le risque d'une lourde préparation sans certitude de réalisation dans de bonnes conditions.
- **Le 18 septembre : "Castel en Fête",** animation organisée par la municipalité pour redynamiser la commune et les associations, a dû revoir son programme à la baisse. Il y a eu seulement un repas avec concert, le soir, suivi du feu d'artifice.
- Les 26 et 27 juin, le club de Canoë-Kayak a co-organisé le "**Pagayons en Sèvre et Maine".**
- **Dans le cadre de Cinétik,** année blanche en 2021. L'équipe organisatrice a été rejointe par l'équipe de Saint Lumine de Clisson pour des préparations en commun. La programmation sur le 1er trimestre 2022 comportera (a comporté parce qu'elles ont eu lieu) deux projections : Une jeune fille de 90 ans et Mustang.
- Les 11 et 12 septembre a eu lieu le désormais traditionnel "**Raid Nature Caffino".** (Voir détail en annexe).

b) Mission verte

- Certaines des activités n'ont pas pu reprendre, comme **le jardin de Koko,** avec les écoliers. La reprise en mars 2022 va nécessiter de nouveaux bras.
- Nouveauté : **une grainothèque** a été réalisée pour offrir aux jardiniers intéressés et gratuitement, des graines d'espèces parfois anciennes, non traitées, provenant, soit de jardineries, soit de collègues jardiniers qui partagent des graines qu'ils aiment. Cette grainothèque, magnifiquement décorée par les enfants de l'Accueil de loisirs, présente ses graines dans la bibliothèque et pourra être déplacée au gré des manifestations.
- **Le nettoyage de printemps** a eu lieu en "Version Covid", sur une semaine, avec ramassages individuels par les familles et récupération dans les conteneurs fournis par la Municipalité. Les coureurs ont aussi ramassé pendant leurs déplacements. Le Canoë-Kayak a nettoyé la rivière. L'Espace Jeune a ramassé dans le bourg. La benne à papier de l'Association de Parents d'Elèves a bien rempli son rôle.
  Nous garderons pour les prochaines années l'idée d'un étalement des actions sur une semaine et de l'action conjointe des divers partenaires. En rajoutant toutefois dès que possible le ramassage collectif pour sa convivialité.
- Les 7 **carrés de jardin partagé**, ont pu accueillir normalement les jardiniers.
- **Le rucher** a continué de vivre et les abeilles de produire, mais les ruches ont subi le contrecoup des mauvaises conditions climatiques de cet été.
- **L'atelier cuisine** est en attente de meilleures conditions sanitaires.
- **Le sentier botanique** a été remis en état en juin et juillet. Une modification du circuit est envisagée.

c) Les sections.

Les 2 premiers trimestres 2021 ont été concernés par la fermetures des salles municipales et donc très perturbés pour toutes les activités en intérieur. Ensuite il y a eu le couvre-feu qui a impacté certaines sections (le roller) et la limite de déplacement à 10 km du domicile qui en a gêné certaines autres (la randonnée. Voir détail en annexe). Les règles étant différentes selon l'âge et l'activité des participants (culturelle, sportive, en salle ou non), il a fallu s'adapter

Certaines sections comme le sport santé Senior en douceur ont pratiqué leur activité en extérieur dès que cela a été possible.

Seules les sections Canoë Kayak et VTTrail ont pu continuer presque normalement, du fait qu'elles s'exercent en extérieur et que la distanciation peut être respectée. (Voir détail en annexe).

Il a fallu attendre septembre 2021 pour une reprise générale des activités mais avec pass sanitaire à contrôler, d'abord pour les adultes et à partir du 30 septembre pour les enfants.

En octobre : Françoise SIMON a été contactée par le président du Rotary Club de Nantes qui souhaitait aider une association du vignoble dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique en milieu rural. La subvention de 1200€, arrivée en novembre, a permis l'achat de tablettes numériques et la mise en place d'un atelier d'initiation de quelques semaines.

Les responsables de section à qui nous avons demandé s'ils souhaitaient évoquer un point fort de leur section ne se sont pas manifestés. Ils pourront déposer quelques lignes qui seront ajoutées au compte-rendu.

5. La solidarité

- **Solidarité avec la ligue-FAL44**. Nous avons répondu favorablement à un appel aux dons de la Ligue FAL44 qui avait un double objectif :

  - Couvrir en partie les pertes financières liées au moindre remplissage des centres de loisirs de Préfailles et de la Turmelière, en raison des contraintes sanitaires ;

  - et soutenir le cas échéant les associations en difficulté.

  Nous avons considéré de notre devoir de soutenir la fédération qui nous épaule et nous guide tout au long de l'année en lui accordant un don de 1000€ (Décision prise en 2020, versement 2021)
- Nous avons décidé que désormais l'Amicale Laïque **prendrait son adhésion** auprès des deux associations que nous avons eu l'occasion de soutenir financièrement **(QORD et Des unes aux Autres)** de façon à montrer que nous sommes en accord avec leurs objectifs et leurs valeurs.
- Au moment du tragique **décès de Zoé Goulet,** pour répondre au souhait de la famille, nous avons fait un don à l'AFM, pour la recherche dans le domaine des maladies génétiques.
- La section Trail, a fait **don de la recette du trail nocturne,** organisé dans le cadre du Raid nature Caffino, à l'Association Des Unes aux Autres. Deux représentantes de l'association sont venues remercier et présenter les projets de l'association au Bénin. Le don servira à acheter des manuels scolaires pour prêter aux élèves.
- En décembre, l'Association de Parents d'Elèves a relancé l'opération "**Boîte à chaussures solidaire**", contenant des petits présents, cadeaux de Noël pour les plus démunis. Nous avons largement relayé l'information et participé à l'opération.
- En décembre également, nous avons soutenu et relayé **l'action des Jeunes de l'IFAC** qui ont lancé une collecte de vêtements chauds à redistribuer aux sans-abris de Nantes. Une belle initiative et une bonne expérience de vie pour nos jeunes.
- En décembre encore, nous avons participé au **Téléthon** qui a encore très bien fonctionné grâce à la mobilisation de tous les acteurs locaux.
- **La section Loisirs créatifs et solidarité** a continué à agir en faveur des plus défavorisés de la commune. Les soupes portées à Nantes ont dû être suspendues, en revanche la confection de paniers de légumes – à partir de denrées fournies par le maraîcher Olive et par Intermarché Aigrefeuille, que nous remercions, - a pu se poursuivre au bénéfice **des personnes inscrites au CCAS** qui en faisaient la demande.

6. Les thèmes des réflexions et débats.

a) La rémunération des intervenants.

En février, nous avons décidé de continuer à **rémunérer nos intervenants** sans activité du fait des restrictions sanitaires, et cela quelle que soit l'évolution de la situation.

b) Le dédommagement des adhérents.

Après confrontation des divers points de vue en réunion de bureau, nous avons élaboré une stratégie de remboursement possible de nos adhérents, en fonction du nombre de séances qui n'avaient pu être réalisées**. Nous leur avons donné trois possibilités :**

- demander un remboursement de leur cotisation au prorata des séances non effectuées,
- renoncer à leur remboursement mais obtenir un reçu fiscal pour déduire cette somme au titre des dons dans leur déclaration d'impôts,
- renoncer sans contrepartie, par solidarité avec notre association.

Il y a eu 3830€ de cotisations remboursées.

c) Les nouveautés de la rentrée**.**

Plusieurs nouvelles mesures, en lien ou non avec la pandémie nous ont obligés à revoir nos pratiques et à communiquer**.**

- **Les nouveautés d'Affiligue** (Le site sur lequel nous saisissons nos adhérents).

  Nous avons choisi d'abandonner l'édition par la FAL des cartes d'adhésion papier qui généraient beaucoup de gaspillage. Désormais, les cartes sont envoyées sous format numérique (il nous est possible sur demande d'éditer une carte papier).

  Les adhérents doivent désormais valider leur adresse courriel pour son utilisation par l'Amicale Laïque et la Ligue. Dans le cas contraire, les adresses seront supprimées du fichier et nous ne pourrons plus envoyer les NewsLetters à partir de cette base d'adresses.
- La région et l'Etat ont mis en place des aides pour la reprise d'activité des jeunes. C'est le cas du **Pass'Sport de l'Etat** qui proposait une aide de 50€ aux mineurs sous conditions de ressources.et du Pass Sport Culture de la Région. Nous avons accordé 12 réductions de 50€ et déposé un dossier pour en demander le remboursement.
- **Modification concernant le certificat médical pour les activités sportives** des mineurs. Il n'est plus exigé. Les jeunes remplissent avec leurs parents un questionnaire de santé. Si toutes les réponses sont négatives, ils l'attestent auprès du responsable qui prend leur inscription. S'il y a un "oui" ou plus, les jeunes doivent voir le médecin qui les autorisera ou non à pratiquer l'activité.
- **Les fiches d'inscription de l'Amicale Laïque ont été modifiées pour répondre à une contestation lors des remboursements**. Elles porteront désormais la mention : "Les Adhésions, Licences et Assurances comprises dans la cotisation sont annuelles et restent acquises à l'association, quels que soient les aléas de la saison."
- **Déclaration d'honorabilité.**

  Après une période de flou, des précisions claires ont été apportées par le Centre de Ressources de la FAL44 à propos de cette nouvelle obligation : la déclaration d'honorabilité. Les encadrants sportifs dont la section est rattachée à une Fédération doivent désormais autoriser la Fédération à accéder à leur casier judiciaire. Les professionnels, quant à eux, sont sous la responsabilité de leur employeur qui doit s'en charger. Cela ne concerne donc, pour nous, que les quelques encadrants bénévoles des sections UFOLEP et FFCK.

7. Les projets 2022

Nous espérons cette année pouvoir mener à bien tous nos projets, et notamment les manifestations qui sont d'ores et déjà prévues :

- Le **nettoyage de printemps** (la semaine prochaine) en partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves, la municipalité, l'Espace jeunes et l'asso Mon Agglo Zéro déchets.
- Le 21 mai. **La fête de l'Amicale**
- Le 19 juin. **La fête de la musique** (en partenariat avec La Grappe)
- Les 2 et 3 juillet. **L'art au Belvédère** : La grande expo vente organisée par le Club des artistes

- Les 10 et 12 septembre. **Le raid Caffino** organisé par la section Cap Caffino (Trail et Vtt)
- Le 17 septembre. Participation à **Castel en fête,** organisé par la municipalité
- En novembre, l'organisation et la participation aux **AG départementales** de la Ligue FAL44, de l'UFOLEP44 et de l'USEP44, qui se dérouleront à Château-Thébaud.

Toute cette activité, tous ces échanges, ont été reportés dans les comptes rendus de Conseils d'Administration et relayés sur **notre blog**.

Rappelons que notre blog et notre compte FaceBook servent de vecteurs d'informations tant municipales que liées à l'Amicale et à toutes les associations de la commune qui nous en font la demande.

3. Rapport financier par Cécile OLLIVIER-MARCHAND

Cécile OLLIVIER-MARCHAND rappelle que le service comptabilité de l'Amicale Laïque est composé d'un trésorier et de trois trésoriers adjoints :

Jean-Michel et Marité RADIGOIS, suppléants de Cécile OLLIVIER-MARCHAND, chargés de l'encaissement des cotisations et des subventions.

Christian BRANGER chargé de la trésorerie de la section " Canoë-kayak ".

Le compte de résultats s'établit comme suit:

COMPTE DE CHARGES	***2020***	**2021**
60 - Achats	*10 196,91 €*	22 833,97 €
61 -Services extérieurs	*6 004,72 €*	19 955,54 €
62 - Autres services extérieurs	*32 634,46 €*	12 781,36 €
63 - Impôts et taxes	*0,00 €*	0,00 €
64 - Charges de personnel	*32 432,37 €*	39 779,77 €
65 - Autres charges de gestion	*9 442,90 €*	27119,32 €
66 – Charges financières	*0,00 €*	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	*0,00 €*	3 138,77 €
68 - Dotation, amort, provision	*19 523,61 €*	6 955,81 €
TOTAL DES CHARGES	***110 234,97 €***	**132 564,54 €**

COMPTE DE PRODUITS	*2020*	2021
70 - Vente de produits, services	*60 216,61 €*	84 913,14 €
74 - Subventions d'exploitation	*12 889,25 €*	19 291,33 €
75 - Aides privées	*0,00 €*	0,00 €
75 - Autres produits de gestion	*29 236,44 €*	43 103,36 €
76 - Produits financiers	*590,00 €*	202,42 €
77 - Produits exceptionnels	*0,00 €*	143,34 €
78 - Reprises sur amortisse...	*0,00 €*	0,00 €
79 - Autres recettes	*0,00 €*	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS	***102 932,30 €***	**147 653,59 €**

COMPTE DE RESULTATS	*2020*	2021
Total des charges	*110 234,97 €*	132 564,54 €
Total des produits	*102 932,30€*	147 635,59
RESULTATS	***- 7 302 67 €***	**+15 089,05**

L'année 2020 présente donc un résultat positif de 15 089,05€ sur un budget total de 147 653,59€ pour l'ensemble de la comptabilité Amicale, incluant le Canoë Kayak.

Le Budget prévisionnel 2021 (toutes sections confondues) est proposé à l'équilibre pour un budget de 142 300€.

CHARGES PREVISIONNELLES	**Réalisé 2021**	**Prévisionnel 2022**
60 - Achats	*22833 €*	24 300 €
61 -Services extérieurs	*19 955 €*	23 300 €
62 - Autres services extérieurs	*12 781 €*	15 500 €
63 - Impôts et taxes	*- €*	- €
64 - Charges de personnel	*39 779 €*	43 200 €
65 - Autres charges de gestion	*27 119 €*	28 400 €
66 - Charges financières	*- €*	- €
67 - Charges exceptionnelles	*3 138 €*	- €
68 -Dotation, amortissement, provision	*6 955 €*	7 600 €
TOTAL CHARGES	***132 564 €***	**142 300 €**

PRODUITS PREVISIONNELS	**Réalisé 2021**	**Prévisionnel 2021**
70 - Vente de produits, services	*84 913 €*	81 300 €
74 - Subventions d'exploitation	*19 291 €*	19 500 €
75 - Aides privées	*- €*	- €
75 - Autres produits de gestion	*43 103 €*	41 300 €
76 - Produits financiers	*202 €*	200 €
77 - Produits exceptionnels	*143 €*	- €
78 - Reprises sur amortissement	*- €*	- €
79 - Autres recettes	*- €*	- €
TOTAL PRODUITS	***147 653 €***	**142 300 €**

Les comptes 2021, ainsi que le prévisionnel 2022, ont été vérifiés le 8 mars 2022 par Patrick JEANNETEAU et Delphine MAGNIETTE, contrôleurs de gestion.

Aides aux voyages d'étude :

Cécile OLLIVIER MARCHAND rappelle que l'Amicale Laïque accorde une aide financière à ses adhérents pour les voyages scolaires organisés par les collèges et lycées publics et par l'école M. Canonnnet. Cette année, le nombre de nuitées conditionnant la subvention a été ramené de 4 à 1 pour mieux s'adapter à la réalité du terrain.

Validation des contrôleurs de gestion :

Nous proposons de reconduire les candidatures de Delphine MAGNIETTE et de Patrick JEANNETEAU comme contrôleurs des comptes 2022.

Validation des tarifs d'adhésion FAL :

Le CA a maintenu, en juillet dernier, la cotisation adultes à 19,80€ et la cotisation enfants et jeunes à 4,50€. L'Assemblée devra valider ces montants.

4. Renouvellement du tiers sortant

Explications de Françoise SIMON : Il y a 7 postes à pourvoir : 6 postes pour 3 ans en raison du renouvellement du tiers du Conseil d'administration, 1 poste pour 2 ans.

Ne renouvellent pas leur mandat : ***Marie-Thérèse BRETIN, Sandrine CHOLOT, Stéphane KEREZEON, Eva MARTIN.***

Démissionnaire : ***Colette MIGNONI*** *(sortante 2024)*

que nous remercions tous chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.

5 candidats se présentent :

Candidats sortants 2022 et renouvelant leur mandat :

Daniel MORISSEAU	(Mission verte)
Jean Michel RADIGOIS	(Responsable SSS, Multisports, Bad jeunes, Dessin)

Nouvelles candidatures :

Manuel PERRET	(Membre coopté 2021)
Eric JUTON	(Responsable Club des artistes)
Thierry CLAUSSE	(Président Association de Parents d'Elèves)

L'élection du bureau et la répartition des tâches au sein du Conseil d'Administration feront l'objet du prochain Conseil d'Administration.

F. SIMON indique qu'il est encore possible de présenter une candidature de dernière minute, d'autant que tous les postes ne sont pas pourvus. Elle rappelle qu'on peut aussi se présenter pour être coopté par le Conseil d'Administration afin de s'immerger durant un an dans la vie de l'Amicale avant de prendre (ou pas) la décision de rejoindre le Conseil d'Administration en tant qu'élu.

5. Questions diverses

Question : Pourquoi ne vote-t-on pas le tarif de l'adhésion à la Ligue et à l'UFOLEP pour la rentrée prochaine mais toujours de façon rétroactive.

Réponse : Parce que en mars nous n'avons pas de lisibilité sur la saison suivante. La part qui revient à l'Amicale Laïque est faible (3,80€ sur les cartes adultes et 0,80€ sur les cartes enfants, le reste étant constitué de la part Ligue, UFOLEP et Assurances). Si nous décidons, par exemple de ne pas augmenter à la rentrée suivante, et que la FAL et l'UFOLEP augmentent leur cotisation nous risquons de nous trouver déficitaires au chapitre des adhésions. Mais nous pourrons remettre cette question à l'ordre du jour d'un prochain Conseil d'Administration.

Question : Point de vue : Il est bien regrettable de ne pouvoir remplacer l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Ce manque de candidatures pour une association, dont tout le monde s'accorde à reconnaître la qualité, est très regrettable. L'effritement du nombre d'élus depuis 2 ans présente à moyen terme un risque.

Réponse : Nous sommes bien conscients et regrettons cette situation mais il faut bien constater qu'il est de plus en plus difficile de recruter des personnes acceptant de s'engager au-delà du "ponctuellement". C'est un phénomène de société aggravé sans doute par la pandémie. Le point positif est l'entrée au Conseil d'Administration de nouveaux membres plus jeunes et déjà très engagés. Avec ceux qui sont pressentis pour être cooptés, nous pensons que le renouvellement devrait être plus simple l'an prochain.

6. Votes de l'Assemblée

Personne ne s'étant opposé au vote à main levée, Françoise SIMON lit les questions soumises au vote et comptabilise les oppositions et abstentions.

7. RESULTATS DES VOTES

Libellé des votes	Pour	Contre	Abstentions
1. J'approuve le rapport moral de la présidente	71	0	1
2. Je donne quitus à la trésorière	71	0	1
3. J'approuve le budget prévisionnel 2021	71	0	1
4. Je valide la candidature de nos contrôleurs de gestion : Patrick JEANNETEAU et Delphine MAGNIETTE	71	0	1
5. Je valide le maintien du tarif de l'adhésion Ligue FAL44 à 19,80€ pour les adultes, 4,50€ pour les jeunes et les enfants, pour la saison 2018-2019.	72	0	0

RESOLUTIONS :

1. **Le rapport moral est approuvé par71 voix sur 72**
2. **Quitus est donné à la trésorière par 71 voix sur 72**
3. **Le budget prévisionnel est adopté par 71 voix sur 72**
4. **La candidature des contrôleurs de gestion est validée par 71 voix sur 72**
5. **Les tarifs adultes, jeunes et enfants de la carte FAL sont validés par 72 voix sur 72**

RESULTAT DE L'ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

4 candidats sont élus par 72 voix (unanimité) et JM Radigois par71 voix (et 1 abstention, la sienne)

Daniel MORISSEAU	72 voix
Jean-Michel RADIGOIS	71 voix
Manuel PERRET	72 voix
Eric JUTON	72 voix
Thierry CLAUSSE	72 voix

REMERCIEMENTS

La parole est proposée à Mme Valérie LECORNET, adjointe :

Celle-ci remercie l'Amicale Laïque pour sa présence active sur la commune et pour les rapports fructueux et cordiaux qui existent entre les deux entités.

La présidence :

Nous remercions Françoise, Marité et Louise, Cécile et Jean Mi, pour la préparation et la présentation de cette AG.

Pour conclure, notons que grâce à l'investissement de tous et depuis longtemps, l'Amicale Laïque, malgré ces deux années de crise, a des résultats financiers qui sont très corrects. Il convient maintenant de réfléchir à des projets porteurs orientés vers l'ensemble des Amicalistes, des associations partenaires ou de tout autre engagement solidaire.

Un de nos grands projets 2022 sera l'accueil sur notre commune de l'Assemblée Générale de la FAL44 , de l'USEP44 et de l'UFOLEP44, en novembre. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Merci

Aucune autre question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 22h et les participants sont invités à se diriger vers le bar pour partager le verre de l'amitié.

Compte-rendu rédigé par

Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Carole MORISSEAU

*et Isa*belle *DECOURTY*

ANNEXE . Rapport des sections VTTrail, , Randonnées pédestres, Lire et faire lire et Canoë Kayak

VTTrail (Cap Caffino) (Sophie Goulet)

Effectifs 2020-2021 : 32 licenciés, dont 27 coureurs (15 hommes et 12 femmes) et 5 VTTistes hommes. A noter que notre section se féminise de plus en plus. On a presque atteint la parité en course à pied.

Effectifs 2021-2022 : 39 licenciés, dont 31 coureurs (16 hommes et 15 femmes) et 8 VTTistes hommes.

Déroulement des entraînements :

Malgré la crise sanitaire, on a pu maintenir toutes nos sorties. On se retrouve tous les dimanches matin, souvent à Pont Caffino pour des boucles entre 10 et 20 km en moyenne, selon les groupes. On communique via un groupe Whatsapp pour se fixer les rdv.

D'autres sorties par petits groupes s'organisent aussi en semaine. Par exemple, on a le groupe des mamans du mercredi matin, qui courent après avoir déposé leurs enfants à l'école. D'autres groupes se retrouvent en soirée selon les obligations familiales et professionnelles de chacun. Bref, chacun gère ses

plannings d'entraînement plus ou moins intenses selon les objectifs qu'il s'est fixés.

Encore des annulations de compétitions cette année 2021 :

Notamment notre sortie club prévue au mois de mai 2021 (Trail des Bergers au Pays Basque) a été annulée pour la 2° année consécutive… Ainsi que les Foulées du Tram…

Mais la grande satisfaction, c'est la reprise de nos organisations :

- **Le Raid Caffino les 11-12 septembre**… Avec un retour massif de nos adeptes qui ont largement apprécié ce qui était pour beaucoup la première rencontre sportive et festive depuis bien longtemps ! On a facilement fait le plein avec 120 équipes de 3 le dimanche. Une magnifique journée sportive, avec soleil, bonne ambiance et convivialité ! Un grand merci à tous nos amicalistes sans qui rien ne serait possible. Tout le monde a donné le meilleur pour faire de ce week-end une belle réussite !

- **Les Trails du Téléthon le week-end des 04 et 05 décembre :** Là encore, une participation record avec plus de 2000 coureurs sur le week-end. Plus de 40 000€ collectés au profit de la recherche sur les maladies génétiques. Zoé doit être tellement fière de vous tous, car le Téléthon c'est une centaine de bénévoles dont la plupart sont issus de l'Amicale laïque.

Et aussi la participation de chacun d'entre nous à différentes compétitions, seul ou à plusieurs :

En Mai, le Trail du Vignoble Nantais en course connectée pour quelques-uns d'entre nous, La ronde des Douaniers dans le Golfe du Morbihan en juin. Le Grand Raid des Pyrénées en août. En octobre, le trail de la Remaudière, Les foulées vertaviennes, Le Trail du Larzac (Aveyron), Les Gazelles au Népal en octobre-novembre. Le Musca'day Trail de St Fiacre en novembre. Le Trail du Téléthon en décembre…

Et pour quelques adeptes de la route : Les marathons de Vannes, La Rochelle, semi de Rezé.

Et une belle sortie vélo avec la grande boucle de l'Ouest pour nos VTTistes.

Bref, une section dynamique en plein essor avec toujours de beaux projets en vue !

Le raid nature Caffino 2021 (Antoine MOYON)

Les épreuves :

Grand Raid 50km du dimanche 12 septembre 2021

122 équipes de 3 concurrents dont 1 équipe de pompiers accompagnés d'une Joélette.

La course a rassemblé 366 concurrents dont 73 femmes. Au total, nous avons accueilli 13 équipes féminines et 28 équipes mixtes.

Véritable **épreuve reine du week-end**, le Grand Raid attire des sportifs de toute la Loire Atlantique, mais également de 14 autres départements. Comme chaque année, les inscriptions sont complètes 1 mois avant le début de l'épreuve. Cet évènement est plus que jamais incontournable pour les amateurs de raids multisports dans le grand Ouest !

Trail nocturne du samedi 11 septembre au profit de l'association « Des Unes aux Autres »

112 concurrents inscrits sur la course, soit une diminution d'environ 50 personnes par rapport à 2019.

Cette épreuve se veut conviviale (pas de chronométrage) et ouverte au plus grand nombre (inscriptions possibles sur place, jeunes coureurs acceptés). Il s'agit d'une épreuve originale car réalisée en nocturne, et appréciée des pratiquants novices (distance de 10 km seulement).

Défi Nature Famille du samedi 11 septembre 2021 avec les animateurs sportifs du Conseil Départemental.

50 équipes composées de 2 concurrents, 1 jeune de 9 à 15 ans et 1 adulte.

Cette épreuve affichait à nouveau complet cette année ! Version réduite du Grand Raid, cet évènement permet à chaque binôme de se mesurer aux mêmes épreuves de VTT, de course d'orientation et de kayak, mais sur des distances adaptées.

Les retombées économiques :

Sur l'ensemble du week-end, la manifestation a accueilli 600 sportifs et attiré un public d'environ 1000 personnes. Public composé des familles des concurrents mais aussi des promeneurs et des personnes de l'environnement local.

Cette manifestation a pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce à la mobilisation de 50 bénévoles sur l'ensemble du week-end.

Conformément à notre engagement, nous pouvons faire un **don de 1120 €** à notre partenaire du Trail nocturne, l'association Des Unes aux Autres (https://www.facebook.com/associationdesunesauxautres/).

Cette année, nous avons inauguré un nouveau site internet pour mettre en avant le Raid Caffino : www.raidcaffino.fr

Ce nouvel outil nous a permis de mieux communiquer en amont de l'épreuve (consignes COVID, règlement, etc…) mais également de diffuser les photos et vidéos du week-end.

Comme chaque année, nous avons pu compter sur l'aide financière et logistique de nos **partenaires institutionnels** : le Conseil Départemental 44, la communauté de communes Aggloh! ainsi que les communes de Château-Thébaud, Maisdon sur sèvre et La Haye Fouassière. Nous devons également notre longévité à un groupe de **sponsors privés** fidèles, des artisans et commerçants locaux et impliqués dans la vie sportive de nos communes.

Perspectives pour 2022

L'organisation du Raid Caffino 2022 restera assurée par la section VTTrail de l'Amicale Laïque de Château Thébaud et coordonnée comme en 2021 par Antoine Moyon, secrétaire de la section. Notre équipe de bénévoles ne cesse de grandir chaque année, assurant ainsi une mobilisation importante tout au long du week-end. Nous sommes confiants dans notre capacité à pérenniser cette épreuve encore de nombreuses années !

D'un point de vue sportif, l'édition 2022 se fera dans la continuité des années précédentes. Les épreuves de VTT, course d'orientation et kayak resteront au programme. Le Défi Nature Famille restera au programme, ainsi que le Trail nocturne.

Pour ce dernier, nous souhaitons le rendre plus attractif et encore plus original. Il s'agira toujours d'une course nocturne sans chronométrage et de courte distance. Mais nous envisageons de le rendre encore plus fun et convivial, avec des animations originales.

Comme chaque année, nous espérons bénéficier du soutien de nos partenaires publics et privés. Grâce à eux, nous pouvons offrir un évènement de qualité, qui plait aux sportifs et qui bénéficie d'une belle visibilité locale, voire régionale.

Enfin, comme chaque année, l'équipe organisatrice sera très vigilante sur la sécurité des sportifs et du public. Nous continuerons nos actions de prévention et de sécurisation, sur la route comme sur le site de Pont Caffino. A ce titre, nous profiterons en 2022 de la rénovation de la route d'accès à la base de loisirs, et de l'utilisation d'un nouveau parking à proximité.

Et tout cela dans le respect des valeurs qui nous animent depuis plus de 10 ans : convivialité, esprit d'équipe, respect de la nature !

Le secrétaire de la section VTTrail, Coordinateur Raid Nature Caffino, Antoine MOYON
Vttrail.chateauthebaud@yahoo.fr // www.vttrail.fr / www.facebook.com/VTTrailCT/

Randonnées pédestres (Marie-Thérèse BRETIN).

Cette saison fut fortement perturbée par les restrictions sanitaires mais, dès que ce fut possible et quand la météo était clémente, les randonneurs se sont retrouvés pour parcourir les sentiers proches. Cette activité a lieu 1 fois par mois le dimanche et deux fois par mois le lundi, en après-midi.

19 adhérents ont signé pour arpenter nos chemins. Les randonnées du dimanche sont organisées par les randonneurs volontaires. Il en est de même pour quelques randonnées du lundi. Sinon nous improvisons autour de Château-Thébaud.

Les parcours, que nous essayons de varier, sont de 8 à 10 km et parfois agrémentés de quelques visites d'expositions, comme à Rocheservière (exposition de peinture), ou de visites patrimoniales.

Les randonnées prévues à la journée, les dimanches, n'ont pas eu lieu et ne sont pas à ce jour au programme de la saison 2021/2022. Ces randonnées étant souvent plus éloignées et plus longues attirent moins d'adhérents. Nous aviserons en fonction de la situation sanitaire, et des demandes des randonneurs assidus.

Le 14 octobre, notre section était bien représentée à la randonnée de la semaine bleue, sur deux circuits de 4 et 9 km à la Haie-Fouassière.

Nous sommes en marche depuis 1987 et nous espérons le rester pendant de nombreuses années.

L'effectif est stable pour 2021-2022 avec 18 inscrits. Les nouveaux calendriers de randonnées sont sur le blog de l'Amicale Laïque.

Merci à tous

Lire et Faire Lire (Marylène FUSELIER)

Notre activité est un peu en dents de scie depuis la reprise du 29 novembre 2021 après deux années scolaires en pause. Il a fallu comme toujours attendre la validation des projets soumis par l'école à l'inspectrice d'académie pour commencer la lecture.

Après la pause due à la pandémie, plus de la moitié des bénévoles a abandonné pour différentes raisons (sur 18 nous n'étions plus que 7) mais avec l'aide des messages passés par l'Amicale Laïque dans ses Newsletters, nous sommes remontés à 12 ce qui n'est pas mal, nous pouvons ainsi assurer un créneau pour chacune des 9 classes.

Mais l'école étant un lieu très apprécié du COVID, après les vacances de Noël, avec Edwige, la directrice de l'école, nous avons pensé qu'il était plus raisonnable de faire une pause dans l'activité de lecture, vu les conditions de circulation du virus et que nous reprendrions la lecture si possible fin février.

Nous avons repris le 7 mars, pour combien de temps ? Je l'ignore, les masques sont tombés mais le virus est toujours là. Je souhaite que cette activité continue à l'école Marcel Canonnet pour le plaisir des enfants et des lecteurs.

Canoë-Kayak (Christian MORICEAU)

La saison 2021 s'est déroulée dans des conditions quasi-normales, du moins sans interruption de la pratique. Les locations et animations ont bien fonctionné d'autant que les centres aérés ont pu de nouveau être hébergés sur le site de Caffino et ainsi prolonger leur séjour et leurs activités nautiques.

Kayak polo : bonne dynamique au niveau des U15 et U18.

Slalomeurs idem.

Kayak Polo dames : Gaëlle BAIL en équipe de France, finit 2ème au championnat d'Europe en Italie, moins de 21 ans.

3 jeunes filles sont en stage de préparation pour rejoindre l'Equipe de France 2022 (Gaëlle BAIL, Coline BELKHEIR et Anaïs BONAMY).

Slalom : Max DERAME est au pôle France Slalom à Pau.

Assemblée Générale de la section Canoë Kayak : vendredi 25 mars, 20h, Salle du Bois de la Haie.